

## Article

La tombe de Nebnefer à Saqqara

Vandersleyen, Claude

in: Göttinger Miscellen : Beiträge zur ägyptologischen  
Diskussion | Göttinger Miscellen : Beiträge zur  
ägyptologischen Diskussion - 226 | Kurzbemerkungen

2 Page(s) (7 - 8)



## Nutzungsbedingungen

DigiZeitschriften e.V. gewährt ein nicht exklusives, nicht übertragbares, persönliches und beschränktes Recht auf Nutzung dieses Dokuments. Dieses Dokument ist ausschließlich für den persönlichen, nicht kommerziellen Gebrauch bestimmt. Das Copyright bleibt bei den Herausgebern oder sonstigen Rechteinhabern. Als Nutzer sind Sie nicht dazu berechtigt, eine Lizenz zu übertragen, zu transferieren oder an Dritte weiter zu geben.

Die Nutzung stellt keine Übertragung des Eigentumsrechts an diesem Dokument dar und gilt vorbehaltlich der folgenden Einschränkungen:

Sie müssen auf sämtlichen Kopien dieses Dokuments alle Urheberrechtshinweise und sonstigen Hinweise auf gesetzlichen Schutz beibehalten; und Sie dürfen dieses Dokument nicht in irgend einer Weise abändern, noch dürfen Sie dieses Dokument für öffentliche oder kommerzielle Zwecke vervielfältigen, öffentlich ausstellen, aufführen, vertreiben oder anderweitig nutzen; es sei denn, es liegt Ihnen eine schriftliche Genehmigung von DigiZeitschriften e.V. und vom Herausgeber oder sonstigen Rechteinhaber vor.

Mit dem Gebrauch von DigiZeitschriften e.V. und der Verwendung dieses Dokuments erkennen Sie die Nutzungsbedingungen an.

## Terms of use

DigiZeitschriften e.V. grants the non-exclusive, non-transferable, personal and restricted right of using this document. This document is intended for the personal, non-commercial use. The copyright belongs to the publisher or to other copyright holders. You do not have the right to transfer a licence or to give it to a third party.

Use does not represent a transfer of the copyright of this document, and the following restrictions apply:

You must abide by all notices of copyright or other legal protection for all copies taken from this document; and You may not change this document in any way, nor may you duplicate, exhibit, display, distribute or use this document for public or commercial reasons unless you have the written permission of DigiZeitschriften e.V. and the publisher or other copyright holders.

By using DigiZeitschriften e.V. and this document you agree to the conditions of use.

## Kontakt / Contact

[DigiZeitschriften e.V.](http://DigiZeitschriften.e.V.)

Papendiek 14

37073 Goettingen

Email: [info@digizeitschriften.de](mailto:info@digizeitschriften.de)

## C. Vandersleyen La tombe de Nebnefer à Saqqara.

Saïd Gohary vient de publier, en 2009, la double tombe de Nebnefer et de son fils Mahou<sup>1</sup>, tombe ramesside située au sud de la chaussée d'Ounas. Indépendamment de la qualité des reliefs, les inscriptions ont attiré mon attention à cause de la mention de *ouadj our* dans les titres du personnage principal.

Nebnefer porte, au point de vue du nombre d'exemples, trois titres essentiels : Scribe Royal et diverses variantes de ce même titre, dont une quinzaine d'exemples sont conservés ; le titre de Grand Responsable de la maison de Ptah (*Chief Steward of the House of Ptah*) et quelques variantes, soit une dizaine d'exemples ; et le titre que l'éditeur a traduit par « *Commander of the Fortress of the Great Green (Sea)* », avec quelques variantes, en tout seize exemples. Une très bonne photo du titre permet d'en donner la transcription : « *lmy-r<sup>3</sup> htm n p<sup>3</sup> w<sup>3</sup>d wr Nbnfr m<sup>3</sup> hrw* » (planche 27a). L'auteur considère ce titre comme un titre militaire (p. 37).

Il faut donc rappeler que *htm* ne désigne pas une forteresse, mais un bâtiment de l'administration civile, une chancellerie où l'on scelle des documents officiels, comme l'a montré Dominique Valbelle<sup>2</sup>, et que *w<sup>3</sup>d wr* ne désigne jamais la mer<sup>3</sup>. L'auteur a traduit *lmy-r<sup>c</sup>* par « *Commander* » parce qu'il comprenait *htm* dans un sens militaire ; en fait, *lmy-r<sup>c</sup>* a ici son sens régulier de « responsable, régisseur, directeur ». Nebnefer était donc le « responsable d'un bâtiment administratif du *ouadj our* ». Cette fonction a peut-être un rapport avec un autre titre de Nebnefer, titre qui n'est attesté qu'en trois variantes : « Administrateur du grenier, du grenier de Ptah, ou du grenier du Seigneur de la Vérité » ; sa fonction dans *ouadj our* était peut-être liée à l'agriculture.

Je ne connaissais que cinq monuments portant les attestations du titre de « responsable d'un bâtiment administratif du *ouadj our* »<sup>4</sup>, à quoi on pouvait joindre deux

<sup>1</sup> Saïd Gohary, *The Twin Tomb Chapel of Nebnefer and his Son Mahu at Sakkara*, Supreme Council of Antiquities, Cairo, 2009.

<sup>2</sup> Dominique Valbelle, La (les) route(s)-d'Horus, *Hommage à Jean Leclant*, IFAO BdE 106, vol. 4, p. 379-386 ; Claude Vandersleyen, *Le delta et la vallée du Nil. Le sens de ouadj our (w<sup>3</sup>d wr)*, Bruxelles, 2008, p. 90-91, (résumé en anglais p. 148-149).

<sup>3</sup> Vandersleyen, *op.cit.*, 2008 ; ce livre contient la liste de toutes les mentions de *ouadj our* qui m'étaient connues, désignées ci-après comme « doc. ».

<sup>4</sup> Cf. Vandersleyen, *op.cit.*, 2008, p. 90-91. Ces quatre monuments sont : une statue du début de la 18<sup>e</sup> dynastie (Bruxelles MRAH E 4295, doc. 31), la stèle de Bilgaï, de l'époque de Taousert (Musée du Caire, doc. 27), un graffito dans le spéos d'Horemheb à Silsila, du temps de Ramsès III (doc. 295), et des fragments d'inscription venant de Tanis, l'un de la 21<sup>e</sup> dynastie, l'autre du temps de Sheshonq III (doc. 304 et 304a). Sur *ym*, cf. déjà Vandersleyen, *Ouadj our w<sup>3</sup>d wr. Un autre aspect de la vallée du Nil*, Bruxelles, 1999, chapitre 6, 87-128, bien que ma pensée ait un peu évolué sur certains points.

mentions dans les *Onomastica*<sup>5</sup>. On pourra y ajouter maintenant les nombreuses mentions de la tombe de Nebnefer, où c'est clairement son titre principal. Le titre présente quelques variantes dont la plus fréquente est d'adjoindre l'article *p³* devant *h̄tm*<sup>6</sup>. C'est cette graphie qu'on peut lire sur la planche 27a. Pourquoi « *du ouadj our* » ? Il y a sûrement plusieurs *h̄tm*<sup>7</sup>, mais y a-t-il plusieurs zones appelées *ouadj our* ou bien l'article *p³* en désigne-t-il la totalité ? C'est à étudier.

Le petit texte qu'on vient de lire n'est pas une accusation contre l'auteur du livre. Ce savant est dans la même situation que tant d'égyptologues aujourd'hui qui songeraient, pour étudier la « mer » et l'Égypte, à consulter l'article « *Meer* » du *Lexikon der Ägyptologie* (III, 1980, 1276-1279), dû à Wolfgang Helck. Cet texte ne contient malheureusement pas un mot de juste, sauf le mot Fayoum ; dès 1982, Alessandra Nibbi avait souligné que cet article « *Meer* » était tout à fait erroné<sup>8</sup>. On a récemment soutenu que *ouadj our* pouvait désigner la mer Rouge et que c'était « prouvé ». En fait, ce n'est pas parce qu'il est « prouvé » que les Égyptiens ont parfois navigué sur la mer Rouge — ce qui est vrai — que la mer Rouge s'est jamais appelée *Ouadj our* ; l'étymologie du terme, avec la tige de papyrus *w³d*, ne peut correspondre qu'à une eau douce favorable à la végétation ; Alessandra Nibbi avait déjà énoncé ce fait en 1972 !

Claude Vandersleyen

Summary : In the tomb just published of Nebnefer, this man is *lmy-r³ h̄tm n p³ w³d wr*. It does not mean « *Commander of the Fortress of the Great Green (Sea)* », but most probably « *Overseer of the (civil) administration of the delta (or part of it)* ». *Wadj wer* (*w³d wr*) never means « sea » ; the sign *wadj*, stalk of papyrus, points to « freshwater » ; and *khetem* (*h̄tm*) is a building for civil administration.

<sup>5</sup> A.H. Gardiner, *Ancient Egyptian Onomastica*, Oxford, 1947, I, 33\* et 35\* (doc. 139, 140, 153, 154).

<sup>6</sup> Dans les *Onomastica*, c'est toujours le signe *pr*, « la maison », qui est ajouté et non l'oiseau *p³*.

<sup>7</sup> Sur la stèle de Bilgaï (doc. 27) se lit : *lmy-r³ h̄tm nb n p³ w³d wr*, « responsable de tout bâtiment du ouadj our »

<sup>8</sup> Alessandra Nibbi, A Note on the Lexikon Entry : *Meer*, *Göttinger Miszellen* 58, 1982, 53-58 ; réimprimé dans *Some Geographical Notes on ancient Egypt. A Selection of Published Papers, 1975-1997*. Discussion in Egyptology. Special Number 3, 1997, 21-26.